



*Accord pour  
réserve classifiée  
des autorités administratives*

-----  
**Formulaire de requête de financement**

**Intitulé du projet : Aménagement de digues de retenue d'eau avec ouvrages évacuateurs dans les vallées de Saré Sara et Saré Lamine**

**Nom et Coordonnées de l'organisme demandeur :**

Enda Acas / Bureau de Kolda (BUKOL)

BP : 169 Kolda

Tél. (221) 996 14 85 – Fax : 996 17 55

E-mail : [acas-kol@enda.sn](mailto:acas-kol@enda.sn)

**Localisation du projet : Vallées de Saré Sara et Saré Lamine (Communautés rurales de Saré Bidji et de Ndorna, Département de Kolda, Région de Kolda)**

**Coût total du projet : 150.978.400 FCFA**

**Montant de la subvention demandée au Fonds Social de Développement : 100.577.644 F CFA**

**Titre du projet :** Aménagement de digues de retenue d'eau avec ouvrages évacuateurs dans les vallées de Saré Sara et Saré Lamine

**Éléments d'identification de l'organisme demandeur**

**Nom ou raison sociale :** Enda Acas / Bureau de Kolda (Bukol)

**Principaux interlocuteurs pour le projet :**

- Mohamed SOUMARE, Secrétaire exécutif d'Enda Tiers Monde à Dakar
- Ibrahima CISSE, Coordonnateur Enda Kolda (653 20 59)
- Abdoulaye BALDE, Président de la communauté rurale de Saré Bidji
- Yoro SANE, Président de la communauté rurale de Ndorna

**Adresse :** BP. 169, quartier Gadapara Kolda

**Téléphone :** (221) 996 14 85

**Télécopie :** (221) 996 17 55

**Adresse électronique :** [acas-kol@enda.sn](mailto:acas-kol@enda.sn)

**Date de création / forme juridique :** Enda-TM (1972), Enda-Acas (1982) Bureau de Kolda (1994)

**Forme juridique :** ONG, équipe locale de Enda Tiers Monde

**Références bancaires :** Compte N° 1400 143 017 / 6 SGBS Kolda

**Domaines d'intervention :**

- Appui aux dynamiques de développement local
- Financement de proximité
- Aménagements hydro agricoles
- Approvisionnement en eau potable et soins de santé primaire
- Lutte contre la déforestation
- Appui à l'artisanat de base
- Lutte contre l'excision
- Appui aux enfants en difficultés et aux jeunes travailleurs

**Partenariat / soutien déjà accordé par des organismes d'appui au développement :**

- L'IIZ (organisation autrichienne) de 1997 à 1999 dans la sécurité alimentaire, le renforcement des capacités, l'appui institutionnel et les coûts directs ;
- La Coopération française : 1998-1999 Gestion des Ressources Naturelles et appui aux projets productifs ; 2004-2005 Financement dans les aménagements hydro agricoles et renforcement des capacités des populations Vallée de Saré Kolidiang ;
- Le Catholic Relief Services (CRS) : 2002 Aménagement d'une digue route de 400 mètres, équipée de deux ouvrages évacuateurs à 04 passes ; 2004-2005 Réalisation d'une digue d'accessibilité de 293 mètres de long équipée d'un ouvrage évacuateur à 04 passes.
- La Coopération militaire/Ambassade des USA : 2002 Aménagement d'une digue de retenue d'eau munie d'un ouvrage à 04 passes et la construction d'une case de santé équipée à Bourama Nima ;
- Le PSIDEL : en 2003 Formation de 80 élus locaux et de 05 chefs de CER (dpt de Sédhiou)

**Moyens dont dispose l'organisme demandeur :**

- Ressources humaines : Coordonnateur technicien de l'agriculture, Assistant de programme technicien d'agriculture, Technicien en génie rural, animateur de base, Comptable, Secrétaire, Chauffeur, Gardien concierge
- Ressources financières : Budget 2004 : 26.021.700 F CFA (exécuté à 81,3%)  
Budget 2005: 55 925 682 F CFA (81,7% de réalisations)
- Moyens matériels et logistiques : 2 Ordinateurs, 1 Téléphone-fax, 1 Véhicule Mazda double cabine, 2 Motos 125 Yamaha, 1 Moto pompe Honda

## **Présentation des autres partenaires techniques et financiers**

### **- Partenaire technique 1 : Technager / Kolda**

Nom ou raison social : Technager RC 96/B/010

Principal interlocuteur pour le projet : Aliou SOW, Directeur

Adresse : Kolda face Station Total / Pont Kolda

Téléphone : (221) 936 60 47 / 632 78 72 - Télécopie : 936 60 47

Adresse électronique : [technager@yahoo.fr](mailto:technager@yahoo.fr)

Domaines d'intervention : Etude de projets, Suivi technique des projets, Exécution des projets de Génie civil, Génie rural, Agriculture

Ressources humaines : 1 Ingénieur de l'équipement, 1 Technicien supérieur en Génie rural et civil, 1 Technicien en Bâtiment, 1 Secrétaire comptable, 1 Technicien en informatique

Rôle et implication dans la préparation et la mise en œuvre du projet :

Technager a participé à l'étude de l'avant projet en collaboration avec OCEAC. Un protocole de partenariat lie Technager et Enda dans le cadre de la mise en œuvre du présent projet. Technager sera chargé de la réalisation des tâches suivantes : Implantation de digues, Suivi technique des travaux d'endiguement, Construction des ouvrages évacuateurs, Formation des comités de gestion en maintenance.

### **- Partenaire technique 2 : OCEAC**

Nom ou raison social : Organisation de Coordination et d'Exécution des Actions Communautaires (OCEAC),

Principal interlocuteur pour le projet : Bougoupé COULIBALY, Directeur

Téléphone : (221) 575 96 89

Domaines d'intervention : Etudes socioculturelles, d'impact environnemental, de faisabilité de projets, appui dans l'exécution, le suivi/évaluation des projets, organisation et animation de conférence sur la protection de l'environnement, aménagement d'espaces verts, appui dans l'élaboration de programmes, projets plans (planification stratégique et opérationnelle).

Ressources humaines : 1 Ingénieur agronome, 1 Ingénieur aménagiste, spécialiste en gestion de l'environnement urbain, 1 Horticulteur, 1 Technicienne en santé, 1 Animateur, 1 Planificateur

Rôle et implication dans la préparation et la mise en œuvre du projet :

OCEAC a eu à réaliser l'étude préliminaire d'identification du projet d'aménagement des vallées de Saré Sara et Saré Lamine. Elle a aussi appuyé l'équipe de Enda Bureau de Kolda dans l'élaboration du projet. Il existe un accord de partenariat entre OCEAC et Enda Bukol dans le cadre de la mise en œuvre du présent projet. OCEAC sera chargée de l'organisation et de l'exécution des actions d'accompagnement suivantes :

- Renforcement technique et managérial des deux unions inter villageoises,
- Animation des ateliers villageois pour l'élaboration des plans d'aménagement d'occupation des sols,
- Formation des relais techniques dans les domaines de la santé préventive et l'aménagement anti érosive de la production arboricole et rizicole.

## 1- Contexte du projet

### 1.1 Situation de départ :

Enda Bukol depuis 1998 s'est résolument engagé dans les aménagements hydro agricoles, suite aux multiples demandes d'appui des populations.

Ainsi trois (03) vallées ont été aménagées dans trois (03) communautés rurales du département de Kolda (vallée de Synthiang Boydo avec sept digues et ouvrages, vallée de Némataba Mandingue avec sept digues et ouvrages, vallée de Saré Kolidiang avec cinq digues et ouvrages.

Au plan de l'impact des aménagements hydro-agricoles, on note :

- Une nette augmentation des superficies rizicultivables (43% en moyenne),
- Une amélioration de la production rizicole (avec l'introduction de 4 nouvelles variétés de riz),
- Une double récolte sur certaines parcelles grâce aux repousses,
- Le désenclavement de plusieurs villages grâce aux ouvrages évacuateurs sous forme de pont,
- L'allongement de la période d'abreuvement du bétail, du fait de la rétention de l'eau,
- la réapparition d'espèces ( faune et flore ) disparues avec la sécheresse : nénuphars, varans, poissons, type d'herbe appelée « Niantango »,
- la régénération des palmeraies,
- le rechargement de la nappe phréatique.

### 1.2- Diagnostic et analyse du ou des problème(s) majeur(s) que le projet entend résoudre :

Le projet d'aménagement de digues de retenues d'eau dans les vallées de Saré Sara et Saré Lamine est localisé dans le département de Kolda, plus précisément dans la communauté rurale de Saré Bidji, arrondissement de Dioulacolou.

**La vallée de Saré Sara** occupe la zone centre de la communauté rurale de Saré Bidji, allant de Saré Laly au nord ouest vers Saré Yoro M'ballo au sud de la communauté rurale.

**La superficie récupérable après les aménagements hydro agricoles est de 60 hectares.**

**La vallée de Saré Lamine** est à cheval sur les communautés rurales de Saré Bidji et de N'dorna; elle regroupe 29 villages dont les 66 % appartiennent à la communauté rurale de Saré Bidji. Cette vallée constituant la limite entre les deux communautés rurales, occupe le nord est de Saré Bidji et la partie sud est de N'dorna.

**La superficie récupérable après les aménagements hydro agricoles est de 92 hectares.**

### Résumé sur les deux vallées :

- Superficie cultivable 585 hectares
- Superficie cultivée 433 hectares, soit 74 %
- Superficie récupérée 152 hectares, soit 26 %
- une formation forestière éclaircie éprouvée par une déforestation, l'érosion et l'ensablement des vallées ;
- difficultés d'accès aux facteurs de productions (engrais, semences, matériel agricole) et faible utilisation de la fumure organique ;
- importants bas-fonds inondables durant l'hivernage aptes à la riziculture quand aménagés ;
- productions agricoles (riz, maïs, mil, arachide, coton, etc.) qui subissent ces dernières années le contre coup des facteurs climatiques ;
- cheptel bovin qui avoisine les 9.000 têtes dont le développement est menacé par la rareté des points d'eau et la fréquence des feux de brousse sur les pâturages ;

- insuffisance d'infrastructures sanitaires et inégale répartition dans l'espace (sur les 48 villages, il n'existe qu'un poste de santé et deux cases de santé) ;
- apparition timide dans les vallées aménagées de la bilharziose encore maîtrisable, vu le nombre de cas et les eaux retenues qui ne sont pas encore permanentes.

### **1.3- Identification des bénéficiaires :**

La zone de Saré Sara, composée de 19 villages, compte 3.374 agro-pasteurs. La zone de Saré Lamine avec ses 29 villages totalise 3.726 agro-pasteurs.

Cependant, il faut signaler l'appartenance d'une dizaine de villages sur les 29 à la communauté rurale de Ndorna, dans l'arrondissement de Médina Yoro Foula.

Au total, ce sont 48 villages qui sont directement concernés par les aménagements dans les deux vallées et comptent 7.100 habitants.

## **2- Objectifs et mise en oeuvre du projet**

### **2.1- Objectif principal du projet :**

Contribuer durablement au développement des populations riveraines des vallées de Saré Sara et de Saré Lamine, améliorer les conditions de production agricole et faciliter la circulation des personnes et des biens.

### **2.2- Objectifs spécifiques du projet :**

**OS1 :** Aménager 12 digues de retenue de 2.387 mètres linéaires munies d'ouvrages évacuateurs (12).

**OS2 :** Augmenter la production rizicole dans chaque vallée de l'ordre de 35 à 40% après aménagement.

**OS3 :** Entreprendre des actions d'aménagement et de gestion des terroirs.

**OS4 :** Mettre en œuvre des actions d'accompagnement, visant à anticiper sur les risques et menaces potentielles engendrées par l'aménagement hydro-agricole.

### **2.3- Résultats attendus du projet :**

**R1 :** 12 digues de retenue de 2.387 mètres sont aménagées, 12 ouvrages évacuateurs sont construits

**R2 :** 150 femmes issues des deux unions sont formées aux techniques de production rizicole

**R3 :** 08 ateliers villageois avec trente (30) auditeurs par atelier sont organisés dans les villages centres.

**R4 :** 10 hectares d'anacardiens sont aménagés à raison de 5 hectares par an

**R5 :** 30 relais paysans sont formés en techniques de lutte anti érosive.

**R6 :** 30 leaders des deux unions sont formés en management des organisations communautaires de base,

**R7 :** 50 membres des comités de gestion des digues et ouvrages sont formés en gestion et maintenance des infrastructures hydro-agricoles,

**R8 :** 50 relais sanitaires sont formés en santé de base,

**R9 :** 30 séances d'IEC en santé sont organisées dans les villages centres,

**R10 :** 30 relais paysans sont formés en techniques arboricoles,

**R11 :** 30 séances d'IEC en gestion des ressources naturelles sont organisées dans les villages centres.

#### **2.4- Indicateurs de résultat du projet :**

- nombre de digues et d'ouvrages réalisés,
- nombre de femmes formées en riziculture dans chaque union,
- nombre d'ateliers villageois organisés sur l'élaboration des plans d'aménagement et d'occupation des sols,
- superficie des plantations d'anacardières aménagées sur les versants des vallées,
- nombre de relais formés en lutte anti-érosive,
- nombre de leaders des deux unions formés en management des OCB
- nombre de membres des comités de gestion des barrages formés en maintenance et gestion des infrastructures hydro-agricoles,
- nombre de relais paysans formés aux techniques arboricoles,
- nombre de relais sanitaires formés en santé de base,
- nombre de séances d'IEC en santé animées dans les villages centres,
- nombre de séances d'IEC animées sur la gestion des ressources naturelles.

#### **2.5- Description des activités prévues :**

##### **- Aménagements hydro-agricoles :**

- construction de digues de retenue par les populations elles-mêmes, appuyées d'une dotation en matériel d'endiguement par Enda Acas ;
- construction d'ouvrages évacuateurs en béton armé qui permettent une meilleure gestion de l'eau dans les vallées.

##### **- Elaboration et mise en œuvre des PAOS :**

Le PAOS sera le fruit d'un processus itératif de concertation entre les groupes socio-professionnels (agriculteurs, éleveurs, pêcheur etc.....) les communautés villageoises, le conseil rural pour aboutir à des accords consensuels et codifiés sur :

- la localisation et la cohabitation des différents types de mise en valeur (rizicultures, forêt, pâturages...);
- les modalités d'accès aux réserves d'eau pour l'abreuvement du bétail ;
- les mesures et politiques de sauvegarde des espaces naturelles et leur conservation ;
- les stratégies de lutte préventive contre la pollution des eaux retenues.

##### **- Aménagement des terroirs :**

Les deux unions planteront 5 ha en anacardières en plantation pure et ainsi 10 ha seront plantés pendant les deux ans du projet.

Ces plantations vont jouer un double rôle de protection de l'environnement par la fixation du sol et la limitation des érosions, elles vont permettre aussi aux unions de générer des revenus à partir de la production des noix d'anacarde.

##### **- Renforcement des capacités des unions inter villageoises :**

Appuyer les populations à anticiper sur ces évolutions en se dotant de capacités autonomes pour gérer, restaurer et protéger leurs ressources naturelles à travers la conception et la mise en œuvre de systèmes concertés de gestion des terroirs, la réalisation de dispositifs anti-érosifs pour protéger les sols et la formation des populations aux techniques d'aménagement.

##### **- Formation en lutte anti-érosive :**

Renforcer les capacités des comités de gestion des barrages et les GPF en matière d'aménagements érosifs autour des thèmes suivants :

- la problématique de l'érosion hydrique et éolienne,
- les différentes techniques d'aménagements anti-érosifs (bandes de protection, brise-vent, cordon pierreux) etc....

**- Les actions de lutte anti-érosive :**

- plantation de bandes boisées le long des vallées
- fixation biologique des digues avec le vétiver et l'andropogon

**- Les actions d'IEC en matière de GRN**

Réalisation de 30 séances d'IEC sur la déforestation, l'érosion hydrique et éolienne, l'ensablement des rizières.

**- Le renforcement organisationnel :**

- structuration des organisations locales au niveau inter-villageois
- renforcement des capacités techniques et managériales des unions locales.

**2.6 Dispositif de mise en œuvre :**

Le projet sera mis en œuvre par Enda Acas Bukol qui travaillera en étroite collaboration avec les organisations communautaires inter-villageoises existantes dans les deux vallées, les conseils ruraux de Saré Bidji et de Ndorna ainsi que les organismes partenaires techniques (Technager et OCEAC). Les rôles de ces partenaires techniques dans la mise en œuvre du projet sont déclinés dans des conventions de partenariat jointes en annexe.

- La structure technique BUKOL sera dirigée par son Coordonnateur qui aura à ses côtés un Assistant de programme et deux animateurs de base répartis sur les deux vallées.
- Les organisations communautaires inter villageoises seront responsabilisées dans la conduite des travaux sur les chantiers, la gestion du matériel d'endiguement et la maintenance des digues et ouvrages après aménagement.
- Un comité local de suivi du projet sera mis en place, présidé par le sous-préfet de Dioulacolon, avec comme membres le chef de CER, les présidents des conseils ruraux, les présidents des Unions, la présidente des GPF, et Enda Bukol.

**2.7 Chronogramme des activités : cf. tableau**

**3- Suivi et évaluation du projet**

Enda Acas sera responsable du suivi technique et de l'évaluation (formative) des opérations en collaboration avec d'autres partenaires (conseils ruraux, Technager, OCEAC, les unions, l'hydraulique, les travaux publics, etc.). Les unions inter-villageoises seront responsabilisées dans la gestion et la maintenance des infrastructures. L'évaluation finale du projet permettra aux unions et à Enda de capitaliser cette expérience afin de permettre à d'autres communautés d'en bénéficier.

**3.3 Facteurs de viabilité et de pérennité :**

**3-3-1 Viabilité du projet :**

- l'importance des communautés concernées (02 unions pour 7100 agro-pasteurs),
- la portée des solutions proposées à résoudre les contraintes,
- les résultats attendus (actions à entreprendre).

Il s'agira de doter les populations du savoir-faire et du savoir-être leur permettant d'améliorer durablement leur condition de vie.

**3-3-2 Pérennité du projet :**

- l'implication des bénéficiaires (de l'identification à l'exécution),
- appropriation du projet par les bénéficiaires,
- renforcement des capacités techniques et organisationnelles des leaders,
- la responsabilisation des unions inter-villageoises dans la maintenance et la gestion des infrastructures).

# CHRONOGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES	PERIODE D'EXECUTION																					
	ANNEXE I						ANNEXE II															
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12										
01- Construction de digues					↑																	
02- Construction ouvrages						↑																
03- Aménagement des terroirs								↑														
04- Aménagement des espaces boisés								↑														
05- Renforcement des capacités techniques d'unions					↑																	
06- Elaboration et mises en œuvres des PAOS					↑																	
07- Formation lutte anti érosive																						
08- Mise en œuvre d'action de lutte anti érosive																						
09- Mise en oeuvre d'action D'IEC/GRN						↑																
10- Renforcement organisationnel																						
11- Formation en riziculture						↑																
12- Test de nouvelles variétés de riz								↑														

**PLAN DE SUIVI – EVALUATION DU PROJET D'AMENAGEMENT  
DES VALLEES DE SARE SARA ET DE SARE LAMINE**

<b>Activités de suivi</b>	<b>Type d'information à collecter</b>	<b>Support d'information</b>	<b>Responsable</b>	<b>Périodicité</b>	<b>Destinataires</b>
1- Supervision des travaux d'endiguement	- Nombre de participants - Nombre de mètres linéaires - Etat d'avancement des travaux	- Rapport de supervision	- Technager - Assistant Enda	8 fois / mois 4 fois / mois	Enda - Bukol
2- Supervision des travaux de construction des ouvrages	- Nombre de participants* - Respect des normes - Etat d'avancement des travaux	- Rapport de supervision	- Technager - Assistant Enda	8 fois / mois 4 fois / mois	Enda - Bukol
3- Suivi de l'exécution des sessions de formation	- Nombre de sessions réalisées - Nombre de participants - Thèmes et contenus	- Rapport de formation - Rapport de suivi	- OCEAC - Assistant Enda	8 fois / mois 4 fois / mois	Enda- Bukol
4- Suivi des travaux de reboisement et d'ateliers d'élaboration des PAOS	- Superficie plantée - Nombre de plants - Nombre de participants - Espèces plantées	- Rapport de suivi	- Animateur Enda	8 fois / mois	Enda - Bukol
5- Suivi administratif des chantiers et actions d'accompagnement	- Respect des accords	- Rapport de suivi	Coordinateur Enda	2 fois / mois	Enda - Bukol
6- Bilan annuel, auto évaluation	- Niveau d'atteinte des objectifs	- Rapport de bilan	Coordinateur Enda OCEAC Technager	1 fois / an	FSD – S.E – Enda Bukol
7- Réunion d'équipes	- planification et exécution des plans opérationnels	- P. V de réunion	Assistant Enda	1 fois / mois	Enda - Bukol
8- Réunion de coordination	- Situation des indicateurs - contraintes	- P. V de réunions	Coordinateur de Enda	1 fois / 3 mois	FSD – S.E Enda Bukol
9- Evaluation du projet	- Bilan et perspectives	- Rapport d'évaluation	Coordinateur Enda	Fin de projet	FSD – S.E - Enda

#### 4- Schéma de financement

Rubrique	Quantité	PU	Prix total	FSD	Bénéficiaires
<b>Aménagement de 12 digues de 2.387 m linéaires</b>			<b>58.784.290</b>	<b>14.166.700</b>	<b>44.167.590</b>
Petit matériel d'endiguement			1.759.600		
Apport population en terre	21.287,55	1.800	38.317.590		
Fourniture en latérite	1.694 m3	2.200	3.726.800		
Fournitures en moellons	2.656,12	2.500	6.640.300		
Main d'œuvre non qualifiée	2.100 H/J	3.000	6.300.000		
Frais de conduite des travaux	08 mois	150.000	1.200.000		
Suivi-animation	1.600 l gazoil	525	840.000		
<b>Construction des ouvrages évacuateurs</b>			<b>54.452.184</b>	<b>53.371.944</b>	<b>1.080.240</b>
Matériaux, main d'œuvre, transport, ...	12	4.537.682	54.452.184		
<b>Aménagement des terroirs</b>			<b>8.868.566</b>	<b>7.126.000</b>	<b>1.742.566</b>
Espaces boisés (anacardiers)	4000 plants		1.724.555		
Reboisement de protection des digues (vétiver)	15.000 rejets		1.494.060		
Plantation de bandes boisées	3.500 plants		1.349.951		
Pépinières communautaires (fonçage de 2 puits équipés de bassin et 5.000 gaines par site)			4.300.000		
<b>Actions d'accompagnement</b>			<b>15.753.000</b>	<b>15.753.000</b>	
Formation de 30 leaders des unions inter villageoises en management des organisations	04 sessions	526.500	2.106.000		
Formation de 50 membres de comité de gestion en maintenance des infrastructures	02 sessions	811.250	1.622.500		
Formation de 30 relais paysans aux techniques arboricoles	01 session	516.000	516.000		
Formation de 50 relais en santé de base	02 sessions	1.101.750	2.203.500		
Ateliers villageois sur l'élaboration des cartes d'occupation des espaces	08 ateliers	445.500	3.564.000		
Formation de 30 relais paysans en lutte anti-érosive	02 sessions	514.000	1.028.000		
Formation de 150 femmes (techniques de prod. rizicole)	02 sessions	849.000	1.698.000		
Organisation de séances d'IEC en santé de base	30 séances	50.250	1.507.500		
Organisation de séances d'IEC en gestion des ress. nat.	30 séances	50.250	1.507.500		

<b>Frais de suivi et gestion du projet</b>							
Suivi-coordination	8 trimestres	750.000	10.160.000	10.160.000			
Entretien véhicule et motos			6.000.000				
Lubrifiant	24 mois	20.000	1.480.000				
Pièces de rechange et réparation	8 trimestres	125.000	480.000				
Communication (tél., fax, internet)	24 mois	50.000	1.000.000				
			1.200.000				
			<b>148.018.000</b>				
			<b>2.960.360</b>				<b>2.960.360</b>
			<b>150.978.400</b>				<b>49.950.766</b>
			<b>100.577.644</b>				